



Service départemental
d'incendie et de secours
de l'Allier

FICHE DE RÉCEPTION D'UN POINT D'EAU INCENDIE NATUREL OU ARTIFICIEL

Version 1.0.0

1. DONNÉES ADMINISTRATIVES ET SITUATION

Date de la demande initiale formulée par la collectivité	
Date de l'avis du SDIS	
Caractérisation du risque par le SDIS (R.D.D.E.C.I. – Art 2.4)	
N° du P.E.I. (communiqué par le SDIS)	
Commune	
Adresse	
Référence cadastrale	
Système de référence pour coordonnées géographiques	
Coordonnées géographiques	

2. DOMANIALITÉ

Domaine (public ou privé)	
Nom / Coordonnées du propriétaire (si domaine privé)	
Mise en place d'une convention (si domaine privé)	

3. CARACTÉRISTIQUES DU P.E.I.

Nature des travaux (création / remplacement / modification)	
Type (réservoir aérien, réserve souple, bassin à l'air libre, point d'eau naturel, citerne enterrée)	
Dispositifs d'aspiration (colonne fixe, poteau d'aspiration, prise fixe)	
Nombre et diamètre des sorties	
Débit requis selon le risque défini (m³/h)	
Volume disponible (m³)	
Réalimentation automatique (m³/h)	
Nombre d'aires d'aspiration	
Présence de la signalisation réglementaire	

CONFORMITÉ	OBSERVATIONS

VISAS		
COLLECTIVITÉ	PROPRIÉTAIRE (si privé)	SDIS

Fiche à transmettre au S.D.I.S. 03 par courrier ou messagerie électronique en joignant une carte localisant l'emplacement exact du P.E.I. : defense.incendie@sdis03.fr